

**Compte-rendu du Conseil d'Administration  
Du Lundi 10 mars 2025 à VALREAS**

**Etaient présents :**

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,  
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,  
Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,  
Louis DRIEY, maire de Piolenc,  
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,  
Nicolas PAGET, Maire de Courthézon,  
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,  
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,  
Max RASPAIL, Maire de Blauvac,  
Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,  
André ROUSSET, Maire de Lauris,  
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,  
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,  
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier,  
Anthony ZILIO, Maire de Bollène

**Etaient excusés :**

Siegfried BIELLE, maire d'Aubignan  
Gérard BORGIO, maire de Loriol du Comtat,  
Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de-Vaucluse,  
Delphine CRESP, Maire de Cabrières d'Avignon,  
Christian GROS, Maire de Monteux,  
Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,  
Julien MERLE, Maire de Sérignan-du-Comtat,  
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,  
Jean-François PERILHOU, Maire de Vaison-la-Romaine,  
Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,  
Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,  
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,  
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,  
Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,  
Frédéric TENON, Maire de Malaucène,

Pierre GONZALVEZ, Président de l'AMV84, ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

**Rv avec Nadège TISSIER, Directeur territorial département chez EDF, concernant l'organisation d'un atelier ENR couplé avec l'Agri PV.**

***Concernant ce point les membres du Conseil d'Administration n'envisagent pas l'organisation d'un atelier sur le sujet.***

## **1/ Organisation du concours de pétanque des élus, juin-juillet 2025**

ENEDIS et GRDF proposent l'organisation d'un concours de pétanque en partenariat avec l'AMV, fin juin ou début juillet avec comme repas une paëlla.

Les frais seraient ainsi répartis. Les partenaires prévoient également des récompenses pas seulement pour les gagnants afin que l'ensemble des équipes reste jusqu'à la remise des prix.

**Les points ci-après ont été validés par les membres du CA à l'unanimité :**

- L'AMV sollicitera le Département pour les coupes, tee-shirts, casquettes et sacs
- Le lieu arrêté est le boulodrome de Monteux – Voir avec l'entente bouliste pour une date soit dernier week-end de juin, soit 1<sup>er</sup> week-end de juillet.

## **2/ Université des Maires avec Mairie 2000 après les élections de 2026**

**Mairie 2000 fait un petit sondage afin d'adapter les prochaines universités des Maires.**

**Parmi les sujets traités en 2020, lesquels vous intéresseraient pour l'édition 2026 ?**

NB : Des sujets complémentaires viendront étoffer cette liste.

- Accueil petite enfance
- Assurances de la commune
- Communes nouvelles
- Conditions d'exercice des mandats locaux - Statut de l' élu
- Fiscalité de l'urbanisme
- Elaboration du budget
- Fonctionnement du conseil municipal
- Fondamentaux de l'intercommunalité
- Gestion des déchets
- Inventaire des biens des collectivités
- Le maire, l'école et les activités périscolaires
- Mairie connectée
- Maire employeur
- Marchés publics
- Outils de maîtrise foncière
- Pouvoirs de police du maire
- Responsabilité pénale et civile des élus
- Urbanisme réglementaire
- Voirie communale

**Voudriez vous, pour cette nouvelle édition, distribuer des dossiers d'accueil aux nouveaux élus ?**

**Oui**

**Quel budget prévoyez-vous pour l'accueil de vos nouveaux élus ?**

Moins de 3 000 €

Pouvez-vous nous donner les noms de vos partenaires locaux ? Conseil départemental de Vaucluse, Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur, EDF, ENEDIS, GRDF, et AP MEDIA

### 3/ Renouvellement des désignations au sein de la Commission départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT)

Monsieur le Préfet a sollicité l'AMV afin de renouveler les désignations au sein de cette Commission.

Les membres du CA ont validé à l'unanimité les désignations ci-après :

#### Au titre des communes de moins de 2000 habitants :

Titulaire : Pascal RAGOT, maire de Bonnieux

Suppléant : Jean-Pierre GERAULT, maire d'Oppède

#### Au titre des communes de plus de 2000 habitants :

Titulaire : Gérard BORGIO, maire de Loriol du Comtat

Suppléant : André ROUSSET, maire de Lauris

#### Au titre des groupements de communes :

Titulaire : Julien MERLE, Président de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence

Suppléant : Vincent FAURE, Vice-Président de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence

#### Au titre des zones urbaines sensibles :

Titulaire : *pas de candidat de la mairie d'Avignon et de Carpentras*

Suppléante : Yvette GUIOU, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Carpentras.

### 4/ Désignations au sein de CDNPS

André ROUSSET, maire de Lauris, représente les maires au sein de cette structure et souhaitait être remplacé.

Nous avons donc sollicité les maires et avons reçu la candidature de :

Florian MOLLIEUX, Conseiller municipal de Robion, [molliexflorian@gmail.com](mailto:molliexflorian@gmail.com) / [accueil@mairie-robion.fr](mailto:accueil@mairie-robion.fr)

Les membres du CA ont validé à l'unanimité cette candidature.

### 5/ Protocole relatif au renforcement des relations entre les parquets d'Avignon et de Carpentras et les maires du département de Vaucluse

Le protocole qui sera prochainement signé par l'AMV et les deux procureurs a été validé, à l'unanimité, par les membres du CA.

### 6/ Cotisation auprès de :

- ✓ l'ANDAM (Association Nationale des Directeurs d'Association de Maires) : Ci-joint en annexe 2, l'appel à cotisation : 60€
- ✓ FACE 84 : Ci-joint en annexe 3 l'appel à cotisation : 120€
- ✓ VPA : Appel à cotisation en annexe 3bis : 50€

Les 3 appels à cotisation ont été validés à l'unanimité par les membres du CA et réglés auprès de chaque organisme.

### 7/ Facture Avocat – Appel formé par l'OTI « Luberon Monts de Vaucluse »

L'AMV a décidé le 15 mai 2023 d'intervenir volontairement dans l'appel formé par l'OTI « Luberon Monts de Vaucluse » contre la décision rendue par le tribunal judiciaire de Nanterre le 23 janvier 2023, numéro RG21/07842, qui a notamment fait interdiction à l'OTI LMV d'utiliser le signe Provence et qui réserve l'usage de ce signe aux AOP : Côtes de Provence, Baux de Provence, Coteaux d'Aix en Provence, Coteaux Varois en Provence.

**Le règlement de cette facture a été validé.**

## Calendrier prévisionnel :

- **13 mars 2025** Journée des Femmes Maires ; Carrières des Lumières aux Baux de Provence et déjeuner au restaurant la Reine Jeanne ; **Devis bus, visite et restaurant validés à l'unanimité par les membres du CA.**
- **Mardi 25 mars 2025** Rv avec Monsieur le Préfet à 18H00 avec l'ensemble des maires ;
- **Jeudi 13 novembre 2025 : AG et Salon des maires et présidents d'intercommunalité au Parc des Expositions à Avignon – Hall A – Le choix du Hall A et la disposition des stands sont validés**
- **Du 18 au 20 novembre 2025 – Congrès des Maires à PARIS**

**Mardi 18 novembre : Voir avec les Sénateurs pour l'organisation de la visite du Sénat**

**Mercredi 19 novembre**

**16H00** Visite de l'Arc de Triomphe : 250€/guide + 14,50€/personne (Soit pour 75 personnes environ 1 838 €)

**18H30** (Présence dès 17H30) Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe en présence des 3 Sénateurs ;

**19H30** Dîner à la brasserie l'Alsace qui est proche du monument : Menu 60€ TTC/personne soit environ 4 500 €. Sachant qu'à ce montant viendront en déductions les participations d'un montant de 60€ pour les Adjoints, Conseillers municipaux et accompagnants. Le montant des participations pour le Congrès 2024 s'est élevé à 2 130 €.

**La visite de l'Arc de Triomphe, le ravivage de la flamme et le dîner à la brasserie l'Alsace ont été validés, à l'unanimité, par les membres du CA ;**

## NOTER dans vos AGENDAS - Dates prochains CA – Année 2025 – A 10H30

- 7 juillet CA à CASENEUVE
- 13 octobre CA arrêt des comptes à LAURIS
- A noter que le CA de début d'année 2026 se tiendra à MONDRAGON.

## Questions diverses

**1/ Convention URSSAF :** Le 5 mars 2025 l'URSSAF, Mme OUGIER de l'URSSAF est venue présenter la convention qu'ils souhaitent mettre en œuvre avec l'AMV.

**Cette convention est validée à l'unanimité par les membres du CA.**

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Pierre GONZALVEZ  
Président de l'AMV 84